BEAUMONT DU LAC



BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT 2016

Edition et publication : PIERRE POURCHET

Distribution : MAIRIE

Août 2016

LE MOT DU MAIRE

Cher Limousin, nous te disons adieu.

Lundi 27 juin 2016, l'exécutif régional a mis fin à la dénomination historique de notre Limousin. La Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze seront désormais des départements de la « Nouvelle Aquitaine » et leurs habitants des Néo-Aquitains. La Nouvelle Aquitaine est née et, avec elle, un mode de gouvernance fondé sur la centralisation dans la décentralisation. Que cette Nouvelle Aquitaine sache laisser s'émanciper ceux qu'elle a absorbés, ils ne sont pas inférieurs, ils sont simplement moins riches….

*****

Déjà deux années de ce mandat municipal sont passées. Malgré un environnement économique difficile, nous poursuivons la réalisation de nos engagements.

Pour l'année 2015, c'est encore un compte administratif sain, conforme aux prévisions, qui a été adopté en ce début d'année. Pour y parvenir, il nous a pourtant fallu résoudre une équation un peu compliquée : d'un côté une baisse des recettes de fonctionnement due aux réductions des dotations de l'Etat, et de l'autre une augmentation de 30% des cotisations et contribution, avec un pic pour la seule participation au « Lac de Vassivière » (+25%) soit 54 780 euros au lieu de 43 542 euros en 2014.

Nous avons dû agir principalement sur les champs budgétaires dont nous avons la maîtrise, comme les dépenses de frais de gestion et d'intervention, et sur les frais financiers en baisse de près de 10% grâce à notre politique de désendettement.

Mais en ce mois d'août, permettez-moi de vous souhaiter un très bel été et de bonnes vacances.

Pierre POURCHET

1 - Le Compte Administratif 2015 :

La vue d'ensemble de l'exécution du budget 2015 faisait apparaître à la clôture de l'exercice un excédent de 213 653 euros.

ANNEE 2015			
BEAUMONT DU LAC	Excédents/Déficits (avec résultats reportés		TOTAL
	Fonctionnement	Investissement	
Budget Principal	62 495.60	58 823.91	121 319.51
Budget Eau	18 014.10	39 094.69	57 108.79
Budget Assainissement	-344.32	29 859.81	29 515.49
Budget Logements Sociaux	13 134.58	-7425	5 709.58
TOTAL	93 299.96	120 353.41	213 653.37

2 - Budgets 2016 :

a. Budget Principal :

Dans sa séance du 09 avril 2016, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets de la commune, qui s'équilibrent pour un montant global de 831 917 euros (844 047 en 2015 et 1 008 708 en 2014).

	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	390 048	10 3618	493 666
Eau	64 779	15 4331	219 110
Assainissement	40 453	3 4654	75 107
Logements Sociaux	2 7209	1 6825	44 034
TOTAL	522 489	309 428	831 917

- <u>En section fonctionnement :</u>

Les principales dépenses prévues concernent les frais de fonctionnement de la mairie, les frais de personnel (salaires et cotisations) et les contributions diverses attribuées à d'autres organismes (SDIS, Syndicat Le Lac de Vassivière, SEHV…). L'entretien des bâtiments et des terrains communaux feront également l'objet de dépenses en 2016. Les coûts de l'enquête publique du PLU ont également été inscrits.



En recettes, une partie des frais de personnels seront remboursés par l'ASP dans le cadre d'un contrat d'avenir (80% des salaires brut versés au titre de ce contrat). Une autre partie sera facturée aux budgets annexes en fonction du temps passé par le personnel

technique sur les services concernés. Les loyers des logements communaux, la location des gîtes communaux, les dotations de l'Etat et les revenus fiscaux constituent le gros des recettes de fonctionnement pour l'exercice 2016.



- Section investissement :

L'essentiel des dépenses d'investissement prévues pour l'année 2016 concernent les opérations suivantes :

- Gîtes communaux : rénovation des salles d'eau, 2ème tranche : 7 700 euros dont 40% de subvention du Département soit 3 080 euros.
- Mise en accessibilité du Foyer Rural : 9 529 euros dont 40% de subvention du département (soit 3 840 euros) et 25% de DETR (soit 2 039 euros).
- Rénovation du Foyer Rural : 6 780 euros dont 30% de subvention du département (2 040 euros).
- Renouvellement des canapés et matelas des gîtes communaux : 4 000 euros.
- Rénovation du lavoir de Châteaucourt : 9 446 euros dont 80% de subvention (Fonds Leader) soit 7 557 euros.
- Réparation de l'épareuse : 4 490 euros.
- Il faut ajouter à cela le remboursement de la dette et en recette le F.C.T.V.A (récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année n-1).



b. Budget Eau Potable :

- Section fonctionnement :

Les dépenses prévues pour l'exercice 2016 concernent les réparations et l'entretien du réseau d'eau. Des frais de personnels, reversés au budget principal, sont également prévus dans le cadre du temps passé par le personnel technique sur le réseau d'eau potable. Les analyses effectuées sur l'eau du réseau communal, et les reversements à l'agence de l'eau, sont l'autre source de dépenses importantes.

La principale recette de fonctionnement est issue de la facturation de l'eau aux habitants de la commune. Elle sera malheureusement légèrement augmentée en 2016 (abonnement : +4 euros, Consommation : +0.028 euros/m3) pour compenser l'annuité consécutive à l'emprunt qui sera pris pour réaliser le programme d'investissement sur l'eau (voir ci-dessous).

- Section investissement :

Pour l'exercice 2016, **les dépenses** d'investissements concernent un programme d'investissement sur l'eau. En 2014 et 2015 a été réalisé le schéma directeur AEP, c'est-à-dire un diagnostic concernant le réseau d'eau. Celui-ci met en lumière le fait que le réseau communal n'est pas aux normes exigées par les agences de l'eau. Il en a résulté un programme d'investissement pluriannuel. Pour l'exercice 2016, seule sera concernée la 1ere étape, qui consiste en une amélioration de la connaissance du réseau d'eau potable de la commune et en une sectorisation de ce réseau. La suite du programme sera déterminée en fonction de cette première étape. Le coût prévisionnel des travaux pour 2016 s'élève à 88 700.00 euros qui ont été inscrits au présent budget. Il faut ajouter à cela le remboursement de la dette et les amortissements.

En recettes d'investissement, un financement de l'agence de l'eau de 80% du programme d'investissement sur l'eau, ainsi qu'un emprunt de 30 000 euros au taux de 1.70%, ont permis l'équilibre de la section investissement. C'est le remboursement de cet emprunt qui induit une augmentation du prix de l'eau, comme préconisé dans le diagnostic AEP. Il n'y a pas de F.C.T.V.A. prévu pour 2016 puisqu'il n'y a pas eu de dépenses d'investissement pour l'eau en 2015 (le F.C.T.V.A. concerne la T.V.A. des dépenses d'investissement de l'année N-1).

- ***Budget Assainissement :***



Les dépenses principales de fonctionnement sont les frais de réparations et d'entretien du réseau, et le reversement au Syndicat « Le Lac de Vassivière » de la consommation facturée aux habitants de la commune sur l'exercice n-1 soit 13 622 euros au titre de la redevance d'assainissement collectif. Quelques frais de personnel et les reversements à l'agence de l'eau complètent ces dépenses de fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2016**, les seules dépenses** d'investissement sur le budget assainissement prévues sont le remboursement de la dette et les amortissements.

- ***Budget Logements Sociaux :***

Les principales dépenses de fonctionnement prévues concernent les frais d'entretien et de gestion des logements sociaux, notamment l'approvisionnement en gaz et l'électricité des communs.

L'essentiel des recettes pour le budget des logements sociaux est composé des loyers et des charges payées par les locataires.

27 209.58 euros ont été inscrits en équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement pour l'exercice 2016.

La seule dépense d'investissement prévue en 2016 sur le budget des logements sociaux est le remboursement de la dette.

La seule recette d'investissement prévue est l'affectation de crédits de fonctionnement en investissement, nécessaire à l'équilibre de la section investissement. Celui-ci est réalisé avec l'inscription de 16 825.00 euros en dépenses et en recettes pour la section d'investissement 2016.

3 - Nos « coups de cœur » :

- Efficaces, sérieux, disponibles... Merci à l'ensemble des employés communaux pour leur travail.

- Bravo au Président de Rand'Oc Pascal Poutaraud et à toute son équipe pour cette nouvelle édition de la « Ronde des Lacs ». L'engouement et la participation à cette épreuve sportive sont de plus en plus grands et deviennent avec la « Déjantée », les « Contes en Creuses » la manifestation « reine » de Vassivière.

- Merci à Serge Rougier et au Comité d'animations de Beaumont du Lac pour le travail accompli. Commerçants, artisans, clientèle sont tous unanimes : les marchés d'été de Beaumont du Lac, en 2015, ont été une vraie réussite.

4 - Un « coup de gueule » :

- L'Association Sports et Loisirs de Beaumont du Lac, présidée par Monsieur Michel Pauly, a déposé une requête au Tribunal Administratif en demandant d'une part l'annulation de deux arrêtés portant autorisation d'occuper le domaine public pour le Comité d'Animations, et d'autre part condamner la commune à verser la somme de 2 000 euros à l'A.S.L.B.L….. A suivre.

5 - ETAT CIVIL :

Décès:

Mr Jean-Eugène BERTRAND, Villemoujeanne.

Mme Simone PEYRATOUT, Le Couffeix**.**



6 - Mairie :

- Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- Téléphone : 05.55.69.15.62.
- Fax : 05.55.69.32.96
- E-mail : mairie.beaumontdulac@wanadoo.fr

7 - Vie associative :

- Comité d'animations de Beaumont du Lac

Le 18 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association lors de laquelle le Conseil d'Administration a été renouvelé. De ce fait un nouveau bureau, présidé par Madame Francine HANICOT de Vichez, gèrera désormais le Comité d'Animations.

Toutes les manifestations de l'été sont maintenues, à l'exception du marché d'été du 6 juillet qui fut annulé à cause du passage du Tour de France dans la région.

Nous vous attendons donc les 13, 20 et 27 juillet, ainsi que les 03, 10, 17 et 31 août sur l'Aire de Loisirs de Nergout où se tiendront les marchés d'été. De plus, en collaboration avec l'ASL/BL, une randonnée pédestre sera organisée chaque Mercredi au départ de l'Aire de Loisirs dès 9h30.

Comme prévu, la fête de la Myrtille se déroulera également sur l'Aire de Loisirs de Nergout le 14 août. Seront à votre disposition des commerçants et artisans, une buvette, une restauration le midi, un concours de pétanque et d'autres animations dont des prestations musicales.

Le 31 juillet, à 12h30, le départ d'une course cycliste, le « 3ème challenge de la pédale d'or » sera donné à partir de l'Aire de Loisirs de Nergout, le départ officiel ayant lieu à Auphelle.

Nous prévoyons d'autres manifestations, à ce sujet, toute information vous sera communiquée en temps utile.

Francine HANICOT, Présidente du Comité d'Animations de Beaumont du Lac.

8 - Manifestations (août- septembre 2016) :

- Marchés d'été les 03, 10, 17, 24 et 31 août ;
- Fête de la myrtille 14 août.
- Festival « Paroles de conteurs » du 20 août au 27 août ;
- « La Déjantée » : 24 Septembre 2016 ;

9 - Vous avez la parole…

Au nom des membres sortants du Comité d'Animation de Beaumont du Lac, je remercie Monsieur le Maire pour l'hommage qu'il nous a rendu, lors du pot républicain du 14 juillet dernier, pour le bon travail que nous avons effectué ensemble tout au long de l'année écoulée.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagné dans cette aventure, de la création hâtive du Comité d'Animations, à la mise en place l'année dernière de l'ensemble des festivités de la commune. Merci pour cette année passée ensemble afin d'animer Beaumont du Lac, je crois que nous avons relancé une dynamique et tenté de rassembler les habitants de la commune et travaillé dans l'intérêt de tous.

Cette aventure a pris fin le 18 juin dernier, lors de notre première assemblée générale, avec l'arrivée du président de l'ASL/BL assisté des deux précédents maires de la commune et de ses membres venus nombreux avec des pouvoirs, pour évoquer et bénéficier de l'article 8 de nos statuts, mal rédigé et libre d'interprétation, nous obligeant, en profitant de mes débuts dans le monde associatif, à renouveler la totalité du bureau.

Nous leurs souhaitons bonne chance et de réussir au mieux la saison 2016.

Je demande à toutes les personnes qui m'ont fait confiance de bien vouloir m'excuser pour mon manque de vigilance, qui nous a conduit à sortir du Comité d'Animations de Beaumont du Lac en laissant une réserve de 3153,14 euros économisés pour préparer plus sereinement l'année 2016.

Les postes du nouveau bureau du Comité d'Animations de Beaumont du Lac étant occupés, pour la plupart, par les mêmes personnes et souvent avec les mêmes fonctions que dans le bureau de l'association ASL/BL, cela nous laisse le droit de penser que de ces deux associations il n'en restera qu'une.

Si vous souhaitez me renouveler votre confiance, veuillez me le faire savoir pour que nous puissions réfléchir ensemble, sur les différentes possibilités afin de concrétiser dans la plus grande légalité nos idées, déjà émises ou pas (hors politique) durant nos différents échanges.

Mon épouse et moi-même remercions toutes les personnes, quels qu'aient été leurs votes le 18 juin, qui nous ont manifesté leur sympathie par téléphone ou par leurs visites, et parfois par leurs visites surprises.

Serge Rougier

